

## Quelle qualité de l'air autour de la zone aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle?

### Une étude est lancée afin de mesurer les niveaux de dioxyde d'azote sur l'aéroport Paris-Charles de Gaulle et à ses alentours.

Airparif organise une nouvelle campagne de mesure autour de la zone aéroportuaire de Paris-Charles de Gaulle. Ce sont environ 120 sites de mesure sur 23 communes qui vont être mis en place entre le 20 décembre 2007 et le 14 février 2008 (soit 4 séries de mesure de 14 jours chacune). Aéroports de Paris s'associe à ce projet : dans le cadre d'un proche accord des points de mesure supplémentaires seront installés dans le périmètre de l'aéroport afin d'y déterminer les niveaux de qualité de l'air. Cette étude couvrira au total une zone de 250 km<sup>2</sup> comprenant l'aéroport. Le matériel de mesure a été distribué aux communes participantes le 11 décembre dernier. Les résultats seront disponibles à partir de la fin de l'été 2008.



*Présentation de l'étude et distribution du matériel de mesure aux mairies participantes (source Airparif)*

### Actualiser la carte des niveaux annuels en dioxyde d'azote

Une première campagne de ce type avait déjà été mise en place dans le secteur des aéroports de Paris-Charles de Gaulle et de Paris-Le Bourget en 2002, avec 200 points de mesure. Elle avait permis de cartographier la pollution atmosphérique sur un large secteur autour des plate-formes et d'identifier les impacts dus au trafic routier et aérien, aux activités de l'aéroport ainsi qu'à l'agglomération parisienne

La nouvelle campagne correspond à une convergence de plusieurs demandes :

- Une cartographie détaillée de la pollution aux abords des aéroports est nécessaire aux études d'impact sanitaire du trafic aérien programmées dans le cadre du Plan régional santé environnement d'Ile-de-France (PRSE).
- Cinq ans après la première campagne de mesure sur ce même territoire, Airparif souhaite actualiser la carte des niveaux annuels en dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>). Ce polluant est principalement émis par les moteurs (véhicules et avions) et, dans une moindre mesure, par le chauffage et par l'industrie.

Compte tenu de l'importance des activités aériennes et au sol, la plate-forme aéroportuaire Paris-Charles de Gaulle, premier aéroport francilien et troisième aéroport européen, est une source importante d'oxydes d'azote en Ile-de-France. L'objet de cette étude sera de mesurer l'impact de ces émissions sur la qualité de l'air aux abords de la plate-forme, secteur urbanisé et donc lui aussi source d'oxydes d'azote.

- C'est également une zone mise en avant par le Plan de protection de l'atmosphère (PPA) pour laquelle les prévisions effectuées dans le cadre de ce plan par Airparif montrent un dépassement de l'objectif de qualité fixé par la réglementation et une persistance de ce niveau de pollution en 2010 (date à laquelle cet objectif deviendra obligatoire à respecter). L'étude permettra de vérifier et d'actualiser ces prévisions par des mesures sur le terrain.

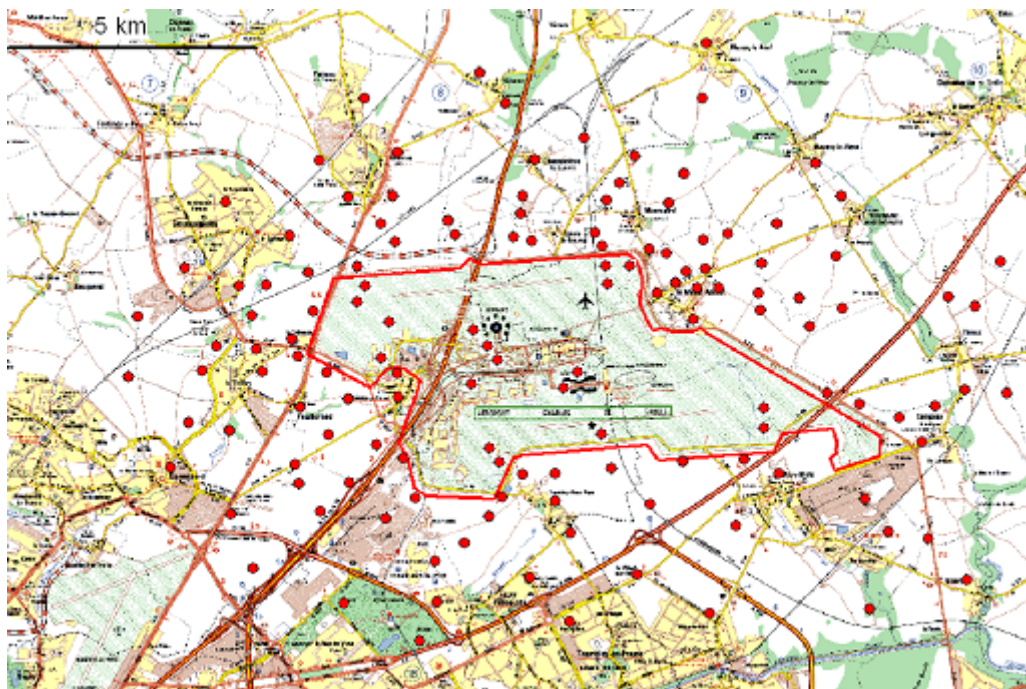
Cette convergence d'intérêts permet une mise en commun de moyens. En effet cette vaste étude s'appuie sur le soutien logistique des 23 communes participantes, du Conseil général de Seine-Saint-

Denis et d'Aéroports de Paris. Le financement est assuré par la Drass (Direction régionale des affaires sanitaires et sociales) et Aéroports de Paris.

### **Tubes de prélèvement et analyseurs automatiques**

Le dioxyde d'azote est mesuré au moyen de tubes de prélèvement qui permettent de piéger chimiquement le polluant. Une analyse en laboratoire permet ensuite de déterminer la concentration moyenne sur la durée d'utilisation. Ces tubes ont démontré leur utilité lors des précédentes études aéroportuaires. Ils ont l'avantage de pouvoir être installés facilement et en grand nombre sur une zone donnée pour étudier la dispersion de la pollution. Leurs résultats permettent de réaliser des cartes de pollution.

Afin de suivre en temps réel l'évolution des niveaux de pollution, ces mesures s'ajoutent à des relevés par analyseurs automatiques (identiques au réseau permanent de stations de mesure d'Airparif) installés dans des laboratoires mobiles au plus près de la plate-forme. Trois communes sont concernées : Epiais-Les-Louvres au Nord, Le Mesnil-Amelot au Nord-Est et Tremblay-en-France au Sud.



*Carte de localisation des points de mesure envisagés (en rouge)*

#### Liste des collectivités participantes :

Le Conseil Général de Seine-Saint-Denis, les communes de Compans, Gonesse, Gressy, Le Mesnil-Amelot, Le Thillay, Louvres, Mitry-Mory, Moussy-le-neuf, Moussy-le-vieux, Roissy-en-France, Saint-Mard, Thieux, Tremblay-en-France, Villeneuve-sous-Dammartin, Villeparisis, Villepinte, Villeron, Mauregard, Chennevières-Les-Louvres, Epiais-Les-Louvres, Goussainville, Nantouillet et Saint-Mesmes.